

ABROGATION DE L'ORDONNANCE DU 2 FÉVRIER 1945

LE GOUVERNEMENT ENTERRE LA JUSTICE DES ENFANTS



" S'IL TE PLAÎT... DESSINE-MOI UN AVENIR, PAS UNE PRISON ! "

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019 À 14H (La courneuve, 93)

Débat à Fête de l'humanité à l'espace Agora avec :

Lucille Rouet, juge des enfants, secrétaire nationale du Syndicat de la Magistrature

Christophe Daadouch, juriste spécialiste en droit des mineur.e.s et des enfants

Carole Sulli, avocate au barreau de Paris, membre du SAF

Vito Fortunato, éducateur, co-secrétaire national SNPES-PJJ/FSU.

